TENNIS CLUB DIGNOIS

PROCÈS-VERBAL DE L'ÉLECTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU TENNIS CLUB DIGNOIS

Assemblée générale élective du 24 octobre 2026

Tennis Club Dignois, Digne-les-Bains

1. Ouverture de la séance

L'assemblée générale élective du Tennis Club Dignois s'est réunie le samedi 24 octobre 2026 à 17 h 00, dans les locaux du club à Digne-les-Bains, à la suite de la convocation adressée aux membres le 26 septembre 2026.

La séance est conduite par Élisabeth ALBANESE, secrétaire de l'association, qui assure la conduite des débats.

L'assemblée est notamment appelée à procéder au renouvellement du conseil d'administration, conformément aux dispositions statutaires rappelées dans les documents préparatoires.

- Nombre de membres inscrits ayant droit de vote : 88
- Membres présents : 22
- Membres représentés : 12
- Nombre de votants : 34
- Quorum : 22 au regard des statuts.

2. Modalités de l'élection

Conformément aux statuts de l'association, le conseil d'administration doit être composé d'au moins cinq membres, élus pour une durée de deux ans et rééligibles.

Le scrutin est secret si au moins un membre en fait la demande, conformément à l'article 13 des statuts.

Après présentation des candidatures, il est procédé au vote selon les modalités prévues par les statuts.

3. Dépouillement et résultats

À l'issue du scrutin, le dépouillement fait apparaître les résultats suivants :

Résultats de l'élection : sont élus les membres suivants pour un mandat de deux ans

Nom et prénom du candidat	Nombre de voix	Élu (oui/non)
Franck ROMAN	34	oui
Florence DELANOY	34	oui
Franck ROCHE	34	oui
Olivier VALENSI	34	oui
David RIBUOT	34	oui
Cécile PELISSIER	34	oui
Dominique ARMAND	34	oui
Pierre VALENSI	34	oui
Sandra MARCHAND	34	oui
Paulin ABBES	34	oui

4. Proclamation des résultats

Le conseil d'administration nouvellement élu est constitué conformément aux statuts de l'association.

5. Désignation du bureau

Conformément aux dispositions statutaires rappelées lors de l'assemblée générale, le nouveau conseil d'administration s'est réuni afin de désigner en son sein les membres du bureau, à savoir le président, le trésorier et le secrétaire.

Le Bureau est constitué comme suit :

Olivier VALENSI	CO PRÉSIDENT
Franck ROCHE	CO PRÉSIDENT
Florence DELANOY	TRÉSORIÈRE
Pierre VALENSI	TRÉSORIER ADJOINT
David RIBUOT	CO SECRÉTAIRE
Cécile PELISSIER	CO SECRÉTAIRE

6. Clôture

Aucune autre observation concernant les opérations électorales n'étant consignée, la séance est levée à 20 h.

Le présent procès-verbal est établi pour rendre compte du déroulement du scrutin et de ses résultats.

Fait à Digne-les-Bains, le 24 octobre 2026.

La présidente de séance Élisabeth ALBANESE
Signature

Le secrétaire de séance Pierre VALENSI
Signature

TENNIS CLUB DIGNOIS
www.tcdigne.fr
04.92.32.15.92 / bonjour@tcdigne.fr
Quartier du Bourg 04000 Digne les Bains
Ass. loi 1901 Agr. 81/3816
Siret 380 399 295 00019 FFT : 22 04 0544